

Bourses doctorales du CRSH 2023-2024 (Version révisée)

ORGANISME :	Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)
VALEUR ET DURÉE :	<ul style="list-style-type: none"> Bourses d'études supérieures du Canada au doctorat (BESC D) : 35 000 \$/année – 36 mois. Bourses de doctorat du CRSH (CRSH D) : 20 000 \$/année — 12, 24, 36 ou 48 mois.
CLIENTÈLE VISÉE :	<ul style="list-style-type: none"> Citoyennes, citoyens canadiens ou résidentes, résidents permanents du Canada ou être une personne protégée en vertu du paragraphe 95(2) de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés du Canada</i> à la date limite de présentation de la demande. Étudiantes, étudiants inscrits ou ayant prévu de s'inscrire à un programme de doctorat ou à un programme combiné de maîtrise et de doctorat en recherche dans le domaine des sciences humaines.
DATE LIMITE POUR LES ÉTUDIANTES, ÉTUDIANTS :	<p>Variable selon l'unité académique. Dans le cadre de ce concours, les candidatures sont d'abord <u>présélectionnées par les départements ou les facultés qui gèrent le programme de doctorat visé par la bourse.</u></p> <p>Informez-vous auprès de l'unité pour connaître la date limite interne.</p>
DATE LIMITE POUR LES UNITÉS :	La date limite pour recommander les candidatures aux ESP est le 19 septembre 2022 à 17 h.
DOMAINES D'ÉTUDES :	Les organismes ont procédé à des modifications dans la définition des domaines de recherche couverts, particulièrement dans le domaine de la santé et de la psychologie. Veuillez consulter la page suivante .
PRÉSENTER UNE DEMANDE ET RECOMMANDER DES CANDIDATURES	
Document à l'intention des candidates, candidats	<p>CRUCIAL : lire AVEC ATTENTION toute la documentation AVANT de faire quoi que ce soit !!!</p> <ul style="list-style-type: none"> Guide procédural à l'intention des candidats Liste de vérification
Document à l'intention des unités	<ul style="list-style-type: none"> Guide procédural à l'intention des unités Critères de sélection Feuillet de classement facultaire/départemental
IMPORTANT : À faire en premier (candidates, candidats)	<p>Commander de nouveaux relevés de notes officiels et les attestations d'inscription auprès du Bureau du registraire de l'UdeM. Vos relevés de notes officiels et récents (avec sceau et signature du registraire) doivent faire <u>état de tous vos résultats académiques dans le cadre de ce concours et démontrer que vous êtes actuellement inscrite, inscrit au trimestre de A22</u>. Il est à noter que les notes du trimestre de E22 ne sont pas disponibles avant le 1^{er} septembre. L'échelle d'annotation (le verso du relevé de notes) doit aussi être jointe au relevé de notes. Également, assurez-vous d'être inscrite, inscrit au trimestre d'automne 2022 avant de passer la commande au Bureau du registraire de l'UdeM. Voir auprès de votre TGDE pour la procédure d'inscription. Une attestation d'études officielle et récente (sceau et signature du registraire) pourrait être requise pour observer votre inscription au trimestre de A22. Prévoir entre 4 et 15 jours pour la réception des documents officiels par courrier régulier.</p> <p>Demander à 2 répondants s'ils acceptent de vous fournir une recommandation.</p> <p>Voir point 2.3 du document à l'intention des candidates, candidats</p>
Informations supplémentaires	<p>Monsieur Stéphane Nadeau Études supérieures et postdoctorales – Bureau des bourses esp-bourses@esp.umontreal.ca 514-343-6111 #1524</p>